

English rules the waves

René Krémer

« La mondialisation ne doit pas réduire la diversité des cultures au bénéfice d'une norme dominante induite par une seule langue. L'interaction des cultures constitue un levier de performance et de progrès. »

Louis Schweizer

English rules the waves. Cette transposition du "Rule Britannia" (1740), hymne impérialiste s'il en est, pourrait traduire assez bien la situation actuelle de la langue anglaise dans le monde. Ce chant nationaliste est encore aujourd'hui martelé par les solistes et les chœurs lors de manifestations purement culturelles, telle la soirée finale des Proms à Londres (1).

Grandeur et déclin de la langue française

L'apogée de la langue française remonte au siècle des lumières et au traité de Rastadt (1714) qui fit du français la langue diplomatique internationale (2). A l'Académie de Berlin en 1784, Rivarol pouvait proclamer que *« l'universalité de la langue française tient à la position de la France, à sa constitution, à l'influence de son climat, au génie de ses écrivains, au caractère de ses habitants et à l'opinion qu'elle a su donner d'elle-même au reste du monde. »* (3)

Il ajoutait que *« le français est la seule langue qui, circonspecte sur l'emploi des métaphores, a une probité attachée à son génie : sure, raisonnable, sociale, c'est la langue humaine. »*

Ce ne sont certes pas des arguments semblables qui expliquent aujourd'hui le caractère universel de l'anglais.

A partir de la révolution de 1789 et du désastre de 1815 sur le sol du futur royaume de Belgique, le français a perdu peu à peu la prééminence mondiale.. Au 20ème siècle, malgré la décolonisation, le Royaume Uni a bénéficié du maintien d'une certaine cohésion du Common Wealth, basée sur la couronne impériale, la langue commune, les échanges commerciaux et... le cricket. Par ailleurs, la puissance technologique, économique et militaire des Etats Unis d'Amérique a pesé lourdement sur l'emploi des langues. L'attrait, plus ou moins justifié, de l'American Way of Life a fait le reste.

La situation actuelle du français dans le monde a été remarquablement exprimée par Madame Hélène Carrère d'Encausse dans un discours à l'Académie Française (4). Elle y parle de *« l'anglomanie langagière »*, mais aussi de *« la volonté de transformer en concept une action ou une idée que le bon français a toujours rendue par une phrase. »* Il est clair que, grâce à l'emploi des mots composés, des idiomes et des verbes à particule, l'anglais se prête mieux à des raccourcis (5) parfois au détriment de la clarté.

La secrétaire perpétuelle de l'Académie admet néanmoins que *« dans le monde des sciences dures, l'usage de l'anglais s'est imposé au point que les chercheurs sont confrontés à un dilemme angoissant : s'exprimer et publier en anglais ou renoncer à être compris et entendus à l'échelle internationale. »* Pénible constatation, car, à quoi s'applique cette notion de *« sciences dures »*, si ce n'est à l'ensemble des

progrès, découvertes, idées et informations qui méritent d'être exportées dans le monde et non pas confinées aux pays francophones et aux étrangers qui ont accès aux publications scientifiques dans notre langue.

Le dilemme des médecins francophones

La grande majorité des traités de médecine sont en anglais. Les revues médicales en français ne franchissent guère l'espace francophone et publient assez peu d'articles de haut niveau, parce qu'en utilisant la langue anglaise, les auteurs espèrent une plus large audience. Dès lors, les revues en français sont plus accueillantes : les experts chargés d'évaluer, d'accepter ou de rejeter les articles soumis à la publication sont moins sévères et sont parfois amenés à accepter des textes qui ont été refusés dans d'autres revues, si bien que des anglo-saxons, triomphalistes et méprisants, qualifient parfois certaines de nos revues de « *journals of rejected papers* ».

La qualité d'un journal scientifique est évaluée chaque année par son taux de citations (timpac factor) qui est basé sur son tirage et la fréquence à laquelle il est cité dans l'ensemble des revues de la même discipline.

Le « Journal of citation reports », publié bien évidemment en anglais, entend fournir à ses lecteurs des outils permettant de classer et de comparer les journaux scientifiques ; l'un de ces outils est le taux d'impact, qui est le rapport entre les citations bibliographiques et le nombre d'articles publiés. Ce qui évite de favoriser les grands journaux ou ceux qui ont des parutions fréquentes. Le site Webb de l'« impact factor » est très encombré car je n'ai pu le consulter facilement que le samedi ou le dimanche ! Ce facteur fatidique donne évidemment des renseignements utiles aux chercheurs et bibliothécaires pour choisir leurs abonnements et aux firmes désirant insérer de la publicité dans ces revues, mais il a aussi une influence grandissante sur le processus d'évaluation académique.

On imagine combien ce calcul favorise les revues de langue anglaise, les auteurs anglo-saxons ignorant superbement les articles dans d'autres langues que la leur. Dans les copieuses bibliographies des traités anglo-saxons, on ne trouve souvent que des articles français très anciens, permettant d'introduire un sujet par un rappel historique : c'est ainsi qu'en cardiologie, par exemple, on trouve souvent, écorchées d'ailleurs, des citations de Bouillaud, de Corvisart, de Trousseau, de Laennec, au mieux, de Lian ou Lenègre !

Voici, toujours dans le domaine cardiologique, l'« impact factor » de certaines revues :

- Archives des maladies du cœur (0,392) (en français)
- Zeitschrift für Kreislaufforschung (0,067) (en allemand)
- American Heart Journal (2,02)
- American Journal of Cardiology (2,36)
- Journal American College of cardiology (6,3)
- Circulation research (9,21)
- Circulation (9,93)

On comprend que certaines revues européennes aient adopté l'anglais et que les chercheurs européens s'efforcent de publier dans des revues anglo-saxonnes.

En outre, en raison des frais de traduction et d'une moindre diffusion, les livres médicaux en anglais sont beaucoup moins chers. Le traité d'Harrison « Principes de médecine interne », une bible américaine, coûte 225 € en traduction française et 125 € en anglais. Dans ces conditions, l'apprentissage de la langue

anglaise est un bon placement !

Dans les sociétés internationales, les congrès et les groupes de travail, l'anglais est souvent la seule langue officielle. Les parrains (sponsors) sont plus enclins à financer les réunions en anglais, car le retentissement en est plus important et la diffusion plus facile. En Belgique, en outre, le choix de l'anglais est souvent une façon simpliste de contourner nos problèmes communautaires, tout en permettant à nos jeunes médecins de s'entraîner à affronter les rencontres internationales.

Dans les congrès unilingues, on entend plusieurs types d'anglais : le parler châtié, varié, agréable à entendre, des citoyens du Royaume Uni, la langue clichée, marmonnée des « native speakers » des Etats-Unis et un « medical english » décharné, sans nuance, un sabir ou « pidgin » dont la syntaxe est douteuse, le vocabulaire misérable et l'accent, la seule note originale trahissant l'origine de l'orateur. Dans ces conditions, le débat est morne, parfois comique et se termine souvent entre anglophones, donnant parfois l'impression qu'ils sont les plus compétents et ont le dernier mot.

Dans ces rencontres inégales, les contradicteurs non anglophones commencent habituellement leur intervention par « *I don't agree with you* », alors qu'ils pourraient exprimer des nuances qui ne sont pas sans importance dans les relations humaines. Ils pourraient dire :

« Je ne suis pas convaincu par vos arguments... Je voudrais mettre un bémol à vos conclusions... Je m'inscris en faux contre ce raisonnement... Je ne partage pas pleinement votre avis... Je suis formellement opposé... Je ne crois pas que... J'ai quelques réticences à admettre... Vos conclusions me paraissent prématurées... Vos déductions sont hâtives... »

L'anglais est devenu la langue la plus parlée dans le monde scientifique, mais aussi la plus mal parlée. Je plains les hommes d'état qui ne se parlent que par l'intermédiaire d'interprètes et ces mêmes interprètes qui doivent traduire les textes élaborés dans les réunions internationales. On peut comprendre que les conclusions de ces rencontres puissent être différentes selon la langue et entraîner des interprétations parfois divergentes. Cela arrive parfois en Belgique au niveau fédéral !

Peut-on freiner ou enrayer cette évolution du langage scientifique ?

En France, en juin 1992, la phrase : « *la langue de la République est le français* » fut ajoutée à la Constitution de 1958. En 1994, la Loi Toubon sur la préservation de la langue recommande l'utilisation de la langue française dans les colloques scientifiques et en tout cas l'obligation de la double traduction. L'Association de défense de la langue française avoue que la loi est difficile à faire respecter dans les milieux universitaires scientifiques (colloques, rédaction d'articles, langue de travail des réunions internationales).

Dans le domaine cardiologique, le congrès de langue française de Bruxelles a dû être supprimé en 1993, faute de « sponsors », pardon... de commanditaires.

Aux Journées Européennes de Cardiologie, à Paris, les étrangers invités utilisent de plus en plus l'anglais, après avoir lu, par courtoisie, une phrase de remerciement en français. Il y a certes une double traduction, mais au cours des communications en anglais, de moins en moins de participants utilisent les écouteurs, ce qui est rassurant pour la connaissance de l'anglais en France, mais montre le peu d'efficacité des lois contraignantes. Beaucoup d'orateurs francophones utilisent des diapositives en anglais, probablement celles qu'ils projettent dans les congrès internationaux.

Tant en France que dans les autres pays européens, les commissions universitaires ont de plus en plus tendance à ne prendre en considération dans l'évaluation académique que les publications dans des revues

dont l' « impact factor » est élevé, c'est-à-dire en grande majorité dans des revues en langue anglaise. Les diatribes destinées à la défense inconditionnelle du français sont, je pense, peu efficaces, surtout si elles sont exagérées et irréalistes ; on parle du spectre de la langue unique, de la « *puissance assimilatrice, corrosive et massifiante* » des Etats Unis (6) et du « *gourdin linguistique anglophone* » (7).

Ce ne sont là que des gesticulations déraisonnables.

Au Québec, le français est dans une position très minoritaire face à la dominance anglophone en Amérique du Nord (6.700.000 de francophones ; 215.000.000 d' anglophones). L'état a pris des mesures contraignantes pour défendre la langue française : un enfant ne peut fréquenter une école anglaise au Québec que si ses parents ont reçu une instruction en anglais !

Des groupes de pression veulent aller plus loin en proposant par exemple la création d'un hôpital unique francophone à Montréal !

Beaucoup de Québécois considèrent que ces discours extrémistes, prônant ce que l'on appelle là bas un impératif français, ne rendent pas service à la langue française et que « *s'il y a de l'espoir pour la langue française en Amérique, c'est hors des lois linguistiques répressives et de l'étatisme qui les impose.* » (8) Certains extrémistes s'érigent en inquisiteurs, sortes de gardes rouges encourageant la délation des entorses à la pureté linguistique et refusant toute importation étrangère. C'est dans cet esprit intégriste que certains proposent de traduire des mots anglais pourtant bien implantés chez nous. Le résultat est souvent ridicule, parfois poétique. C'est ainsi que, selon eux, nous devrions dire « *dansoir* » au lieu de *dancing*, « *pugiliste* » au lieu de *boxeur*, « *trottine* » au lieu de *jogging* ; le babyboom deviendrait « le printemps démographique » et le big bang, « l'explosion originelle ». Il conviendrait de dire « *allumeuse* » au lieu de *pin up*, « *case de vacances* » au lieu de *bungalow*, « *nounou* » au lieu de *nurse*, « *pique-poche* » au lieu de *pickpocket*, « *bouffe grande vitesse* » au lieu de *quick lunch*... j'en passe et des meilleures. Une langue peut s'enrichir par des apports étrangers judicieusement choisis. N'oublions pas que dans les dictionnaires anglais, on peut trouver des termes comme *rendez-vous*, *coup d'état*, *coup de grâce*, *crèche*, *détente* et *joie de vivre*. En médecine, les anglo-saxons ont adopté des termes français, comme « *torsades de pointe* », une anomalie du rythme cardiaque décrite par des auteurs français. Il serait par contre logique d'utiliser *stimulateur cardiaque* plutôt que *pacemaker*, *monitorage* au lieu de *monitoring*, *modèle simplifié* plutôt que *pattern*, *éclair* plutôt que *flash* et pour notre nouvelle monnaie, *centime* au lieu de *cent*.

Dans le jeune état fédéral qu'est **la Belgique**, la situation linguistique est complexe. En 1962, la frontière linguistique a été dessinée et fixée définitivement, tout recensement linguistique étant dorénavant contraire à la constitution, ce qui revient à faire prévaloir le droit du sol, sur le droit des gens.

Il y a dans notre pays quatre régions linguistiques :

- la région de langue française (Wallonie : 3.360.000 habitants)
- la région flamande (Flandre : 5.970.000 habitants)
- la région de langue allemande (150.000 habitants)
- la région bilingue de Bruxelles-capitale (980.000 habitants, dont 80 % au moins sont francophones)

Résidant en sol flamand, les francophones de Flandre sont ignorés par la loi.

C'est en application de ces lois que l'Université de Louvain (UCL) a dû quitter la vieille ville universitaire pour s'installer à Louvain la Neuve, la faculté de médecine s'implantant à Bruxelles (1970).

Transhumance forcée, que j'ai vécue de près et qui nous laisse un sentiment d'amertume.

La constitution prévoit des « facilités » linguistiques pour certaines régions, comme la périphérie bruxelloise dont certaines communes ont une majorité francophone, tout en étant situées en Flandre. Ces facilités sont contestées par les flamands qui les voudraient provisoires.

En 1970, à côté des régions qui ont un parlement et un gouvernement, des communautés culturelles, l'une flamande (6.000.000 habitants), l'autre française (4.000.000 habitants) ont été créées : leur financement dépend du bon vouloir de l'état fédéral et des régions, ce qui pose des problèmes budgétaires dans les domaines de la culture et de l'enseignement qui sont de leur compétence.

Notre situation linguistique est complexe, irritante, coûte cher ; beaucoup de nos problèmes ont, comme nous le disons, un « parfum » communautaire . Il faut toutefois noter qu'il n'y a jamais eu de morts, ni d'attentats dans ces luttes d'influence .Le combat est économique peut-être, mais surtout culturel.

La structure de l'état belge fait que pour obtenir un poste officiel à Bruxelles ou dans une institution fédérale, il faut avoir une bonne connaissance des deux langues. Si bien que nos scientifiques doivent être trilingues, ce qui est un atout, mais aussi une difficulté. Dans les écoles, en Flandre et en Wallonie, les parents peuvent choisir la seconde langue, l'anglais ou l'autre langue nationale.

L'anglais est pour certains une façon de résoudre le problème des langues en Belgique : c'est un danger réel tant pour les flamands que pour les francophones.

A la Société Belge de Cardiologie, par exemple, alors qu'il eut été raisonnable que chacun utilise sa langue, l'anglais a été choisi pour les réunions scientifiques. Quand nous invitons des orateurs français ou néerlandais, ils doivent s'exprimer en anglais !

Dans l'Union européenne, la situation linguistique est un peu semblable à celle du microcosme belge : les pays dont la langue est peu répandue ont tendance à abandonner leur langue au plan international et à adopter l'anglais plutôt qu'une des langues importantes de l'Europe continentale. De même, les flamands de Belgique se tournent vers l'anglais, alors qu'une grande partie de leur littérature est d'expression française et qu'il y a parmi eux nombre de francophones non recensés.

Les langues principales de l'Europe continentale (français, espagnol, allemand ,italien) se trompent parfois d'adversaire, en rivalisant entre elles. Par exemple, ce sont les délégués germanophones qui ont voté contre le maintien du français à côté de l'anglais dans les réunions régionales de la Société Européenne de cardiologie. Ces escarmouches sont regrettables et nuisent au plurilinguisme qui doit rester la richesse de l'Europe.

Par ailleurs, pour être efficace, la défense de la langue française dans les pays étrangers doit être indépendante de visées économiques et politiques. Ce doit être une action commune des pays de langue française dans le domaine culturel. Les diplomates français, par exemple, devraient œuvrer dans le domaine linguistique et culturel en étroite collaboration avec le Québec, la Suisse romande et la Belgique francophone. Une certaine confusion entre francophonie et France est parfois mal ressentie par ces pays amis et proches de la France.

Quelle solution pour les scientifiques ?

Ils sont dans l'obligation d'avoir une connaissance la plus parfaite possible de l'anglais. Lorsque je participais à des congrès aux USA, je comprenais sans problème les orateurs et pouvais poser des

questions dans un anglais acceptable. L'accent trahissait bien entendu mon appartenance au monde francophone : les anglophones me semblaient prendre un malin plaisir à me répondre en parlant vite et avec une note d'humour qui m'échappait. Les conversations de couloirs et de table se passaient moins bien. Au début, on vous écoute avec curiosité et une certaine condescendance – du moins on se l'imagine – puis la conversation s'anime, devient générale et petit à petit vous perdez pied ; On se met à raconter des histoires amusantes. Vous suivez, puis la dernière phrase-clé, dite rapidement parmi les rires, vous échappe et vous voilà tenu de rire sans avoir compris !

Evitons cela à nos jeunes médecins !

Mais que cela ne nous empêche pas d'aimer et de défendre notre langue.

Dans ce domaine, l'Europe doit entretenir jalousement sa diversité culturelle. Quel bonheur si nous pouvions lire Molière, Shakespeare, Dante, Tolstoï, Cervantès et les « Mille et une nuits » dans le texte original, comme nous pouvons apprécier Mozart, Wagner, Debussy et Vivaldi !

Nous avons déjà des outils très efficaces : les échanges d'étudiants de nos universités, tel le projet Erasmus, les émissions télévisées de TV5 et ARTE, des échanges culturels nombreux, les éditions bilingues des grands auteurs, l'action de l'Alliance française dans le monde...

L'infiltration de l'anglais dans le langage médical

La lecture des publications scientifiques et les fréquents séjours de nos médecins aux USA font que des mots anglais leurs viennent parfois plus vite à l'esprit, sans qu'on sache bien si un snobisme de mauvais aloi n'est pas parfois responsable de ces graffiti sur la toile du discours : j'ai entendu dire « *urgence* » pour urgence, « *figures* » pour chiffres, « *dates* » pour données. On m'a parlé de « *communication inter-ventriculaire minute* », d'un symptôme « *trivial* », d'une « *convention* » à Bruxelles, des « *facilités* » d'un service hospitalier... A quand les « *cohortes de femelles caucasiennes* » ? (9)

Plus grave encore, d'autres horribles exemples de l'influence anglaise entendus ou même parfois lus : « *Ces résultats sont consistants avec les données randomisées... Aucun frais n'a été chargé à la sécurité sociale... Un registre des patients éligibles a été établi à partir des dates précédemment rapportées... Les patients ont été matchés, puis techniqués avant d'être déchargés de l'hôpital...* » et la cerise sur le gâteau : « *les cusps sont stretchées* »

Enfin, la meilleure de toutes : « *Les facteurs de bon pronostic sont des transaminases élevées, une durée brève de la maladie, les femmes, un faible taux d'ADN viral.* » (10)

En français, les abréviations sont de plus en plus utilisées et l'on est parfois bien en peine de les expliciter. AP peut vouloir dire : anémie pernicieuse, angine de poitrine, artère pulmonaire ou assistance publique. Un psy peut être un psychiatre, un psychologue ou un malade mental, selon le contexte.

Pour simplifier encore, on utilise des acronymes et l'on prononce un sigle ou une abréviation comme un mot ordinaire. On dit RAC pour rétrécissement aortique calcifié, ARCA pour arrêt cardiaque, SMUR pour service de médecine d'urgence.

De plus en plus souvent, l'acronyme est construit sur une abréviation anglaise : on dit cabg (prononcer cabch) pour un pontage coronarien (coronary artery bypass grafting) ; une turp est une prostatectomie transurétrale.

Une nouvelle mode est la création abusive de verbes, avec ici aussi un relent anglo-saxon : un malade tachycardise ; il sera sédativé, techniqué. La dobu booste le cœur.

Enfin, on utilise parfois les « faux amis » linguistiques dans leur signification anglaise : j'ai entendu : « Quelle est la relevance de cette drogue chez l'homme ? »

.On utilise plus rarement le mot anglais, mais en adoptant le genre français et l'on dit « la safety, une standing ovation, un stroke,

Ne serait-il pas opportun de faire à nos étudiants, aux jeunes médecins et au personnel paramédical des recommandations sur le bon usage de la langue ? Et ceci, d'autant plus que ces aberrations se retrouvent dans la bouche des malades et des profanes, souvent estropiées ou utilisées à tort et à travers.

En conclusion, l'anglais a atteint dans le langage scientifique international une prédominance qui a dépassé le point de non retour. Les scientifiques doivent donc avoir de l'anglais une connaissance plus que passive : c'est, en tout cas en médecine, la condition pour se faire entendre.

Mais nous devons défendre la langue française et notre culture par tous les moyens, en communion avec tous les pays francophones et amis de notre langue, en nous concertant, en coordonnant nos actions, sans parti pris nationaliste ou régionaliste, sans objectif économique ou politique.

Dans l'Europe que certains Yankees voudraient voir divisée en nouvelle et vieille, la diversité des langues et des cultures est une richesse exceptionnelle que les gigantesques entités monolingues devraient nous envier. Evitons surtout qu'une rivalité apparaisse entre les différentes langues ; Pourquoi faudrait-il que les écrivains scandinaves, grecs ou néerlandais ne puissent plus être lus qu'en traduction.

Enfin, la langue française ne doit pas se laisser envahir par l'anglais de manière anarchique : tout apport extérieur doit être réfléchi et justifié, mais en prenant en considération l'avis de tous les pays francophones qui ont aussi des académies ou organismes gardiens de la langue.

Pourquoi l'Académie française ne s'adjoindrait-elle pas des membres venus d'autres pays francophones, par exemple désignés par l'Académie de langue et de littérature française de Belgique, mais aussi par les organismes similaires de Suisse, du Québec, par les pays africains francophones et par la Roumanie ou le Liban, si attachés à la culture française.

René Krémer ;

Références .

1. Les concerts promenades à l'Albert Hall à Londres.
2. Nina Catach. La langue française à travers les âges. (1997)
3. Antoine de Rivarol. Discours sur l'universalité de la langue française. (1784)
4. Hélène Carrère d'Encausse. Au secours du français. (5/XII/2002)
5. Le « burn out » par exemple, dont souffriraient beaucoup de médecins, est en fait le surmenage, le stress et l'état dépressif qui en découle. Cette locution argotique peut s'appliquer à un bâtiment incendié dont ne subsistent que les murs, au moteur de la voiture de Formule 1 qui a explosé, à l'épouse épuisée par des grossesses itératives.
6. Hervé Lavenir de Buffon. Le français, une langue pour l'Europe (2003)
(Paris Match n° 2799, 09/01/2003)
7. Marc Favre d'Echallens. Après l'Euro, l'anglo. (2002) (Les échos, 03/12/2002)
8. Claire Joly. La langue de l'état. (Le québécois libre, 31/III/2001)
9. Labarre et Bossuyt. Cut the chat. (Les faux amis). De Boeck (1988)
10. Ceci rappelle cette plaisanterie éculée du soldat qui disait avoir été blessé trois fois : à la cuisse, en Crimée et à l'improviste !